

LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX STRUCTURES DE PRISE DE DECISION COMME FACTEUR D'INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE : CAS DES FEMMES DE LA COMMUNE DE BUYO (SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

NTAIN YEMOU JEANNE¹, NEDEFF VALENTIN², PANAINTE MIRELA²,
MACARESCU BOGDAN², MOSNEGUTU EMILIAN²

¹UNIVERSITÉ ABOBO-ADJAMÉ, COTE D'IVOIRE

²UNIVERSITY OF BACAU

Résumé : Partout le monde entier et à tous les niveaux de la prise de décision, les femmes sont sous-représentées. On retrouve partout une donnée commune : la participation des femmes n'est jamais paritaire. Cependant, en termes de qualité de la participation des femmes aux processus de prises de décisions, cette étude montre que la participation des femmes aux niveaux spécifiques apporte un changement significatif dans les processus de développement de leur localité.

Mots clés : Femmes, Prise de décision, développement durable, Genre, Environnement.

1. INTRODUCTION

Les femmes, qui constituent la majorité des pauvres du monde, jouent un rôle crucial dans la gestion et la préservation de la biodiversité, de l'eau, des sols et des autres ressources naturelles. Cependant, leur place centrale est souvent ignorée voire exploitée. Cela signifie qu'une chance d'améliorer la gestion de ces ressources est ainsi perdue, de même que la possibilité de donner un essor à la diversité écologique, à la productivité pour la subsistance humaine et au développement économique. De plus, si la dégradation de l'environnement a de graves conséquences sur tous les êtres humains, elle affecte particulièrement les couches les plus vulnérables de la société, principalement les femmes et les enfants [1].

Débutée en 2003, une étude sur l'intégration des femmes dans le tissu économique de Buyo a été menée par une équipe de chercheur de l'Université d'Abobo-Adjamé en collaboration avec le CRDI, dans une approche pluridisciplinaire sur la problématique : « Rôle des femmes dans l'espace Buyo : étude de l'intégration économique et sociale des femmes de la commune de Buyo (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire) » [2]. Cette étude s'articule autour des questions suivantes :

- Quel est le rôle des femmes dans l'espace socio-économique de Buyo ?
- Sont-elles des partenaires au développement de leur localité ?
- Sont-elles intégrées dans l'aménagement local et au plan socioéconomique dans leur espace ?
- Quelle est leur part de responsabilité dans la dégradation de leur environnement ?
- Et comment les y associer pour une gestion plus durable et efficace de cet environnement ?

De cette problématique fort préoccupante découle les objectifs suivants :

Objectif général: Contribuer à l'intégration sociale et économique des femmes dans le développement de la région de Buyo.

Objectifs spécifiques :

- 1- Identifier et évaluer les principaux problèmes rencontrés par les femmes de Buyo
- 2- Déterminer leurs rôles dans les activités agricoles et commerciales
- 3- Proposer un cadre d'intégration prenant en compte les préoccupations et besoins des femmes dans le développement social et économique dans l'espace Buyo.

II- METHODOLOGIE**1- Hypothèses de travail :**

1-« Les femmes qui habitent les localités où existent des structures ou organismes d'intégration locaux ont un score d'intégration économique et sociale plus élevé que celui de leurs homologues vivant dans les localités où n'existent pas de telles structures ».

2-« Les femmes qui participent fréquemment aux instances de prise de décision locales, se sentent mieux intégrées que celles qui y participent occasionnellement ou qui n'y participent jamais ».

2- Population et échantillon

La population concernée est composite, se répartissant entre la zone rurale et le milieu urbain. Ce sont donc dans quatre villages et de la ville de Buyo que l'étude s'est effectuée. Elle a porté uniquement sur la population féminine des dites localités. Des questionnaires d'enquête et des entretiens ont été réalisés auprès des populations féminines urbaines et rurales retenues. La méthode d'échantillonnage utilisée est la méthode par quota. Elle a consisté à reproduire parmi les femmes des localités citées, celles ayant une activité ou non. Les critères retenus sont donc : le sexe, le lieu de résidence, la situation socio professionnelle. Le taux d'échantillonnage adopté est de 1/33, c'est-à-dire qu'un sujet de l'échantillon représente 33 individus de la population. La taille de l'échantillon est de 404 et se répartie de la façon suivante :

Distribution des sujets de l'échantillon par localité

Tableau 1

Villages/Sexe	Assamoikro	Buyo	Gbily	Logbozoa	Raphaëlkro	Total
Femmes	1687	6208	1175	2128	2129	13327
Pourcentage	13	46	9	16	16	100
Effectifs	51	188	36	64	65	404

3 – Traitement statistique des données

Les techniques statistiques utilisées pour tester nos hypothèses sont le Khi carré de Pearson et le T de Student. Le logiciel de traitement de données est Statistica Version 5.0,

III- RESULTATS**1- Analyse des résultats**

La répartition des femmes selon l'existence des organismes locaux d'intégration a donné les résultats suivants :

Répartition des femmes selon l'existence des structures d'intégration locales et d'intégration socio-économique des femmes.

Tableau 2

Réponses	Nombre de personnes	Score d'intégration	Ecart type
Existence de structures	250	M1=67,08	$\sigma_1 = 44,66$
Inexistence de structures	152	M2=52,61	$\sigma_2 = 42,98$

Les femmes qui reconnaissent l'existence des structures locales d'intégration dans leur zone de résidence, représentent 62,2% de l'échantillon de femmes interrogées, et celles qui ignorent l'existence de ces structures dans leur localité 37,8%.

La comparaison des moyennes des scores d'intégration des deux groupes de sujets, indique que celle des femmes du premier groupe est de M1=67,08 et donc plus élevé que celui des femmes du deuxième groupe (M2=52,61).

Le tableau 3 définit le niveau de participation des femmes à la prise de décision et leur niveau d'intégration.

Répartition des femmes en fonction du type de participation aux instances de prises de décisions. **Tableau 3**

Participation	Taille des groupes	Pourcentage (%)
Fréquente	50	20
Occasionnelle	200	80

Les données permettent d'établir deux groupes de femmes: les unes participent fréquemment aux prises de décisions dans leur localité pendant que les autres y participent occasionnellement.

Ainsi, 50 femmes soit 20% de l'échantillon participent aux prises de décision contre 200 femmes, soit 80% qui y participent occasionnellement ou pas du tout. En ajoutant les scores moyens d'intégration des deux groupes de femmes, on obtient le tableau 4.

: Répartition des femmes selon leur participation aux prises de décision dans les structures locales et leur score d'intégration **Tableau 4**

Réponses	Nombre de personnes	Score moyen d'intégration	Ecart type
Participation fréquente	50	M1=89,90	$\sigma_1 = 134,20$
Participation occasionnelle	200	M2=60,45	$\sigma_2 = 39,98$

L'examen des scores moyens d'intégration montre que celui des femmes qui participent fréquemment (M1=89,9) est plus élevé que le score des femmes qui ne participent qu'occasionnellement (M2=60,45). Ainsi, la majorité des femmes ne sont pas associées aux prises de décision dans leur localité. Seulement 20% des femmes qui y sont associées se sentent mieux intégrées que les autres, 80% sont marginalisées.

Le tableau 5 définit le taux de participation des femmes aux structures de décisions dans leur localité.

Proportion de femmes dans les conseils sous-préfectoral et municipal de Buyo. **Tableau 5**

Structure	Femmes	Hommes	Pourcentage femmes	Pourcentage hommes	Total
Sous préfecture	2	28	6,67	93,33	30
Mairie	9	20	31,03	68,97	29

(Source : Mairie et Sous-préfecture de Buyo, Juillet 2004).

Le taux de participation des femmes dans les conseils est 6,67%, pourtant elle représente un effectif de 31,03% du personnel de la mairie.

2- Interprétation des résultats

Les femmes sont faiblement représentées dans les structures de développement et de gestion de leur localité, et pourtant, la présence d'organismes locaux d'intégration est un facteur facilitateur de l'intégration socioéconomique des femmes. A travers ces structures, les femmes se savent socialement prises en compte dans les projets de développement sociaux. Elles savent où se diriger et à qui s'adresser pour avoir les informations nécessaires en vue de réaliser leurs projets propres ou familiaux. Dans un tel contexte, leur sentiment d'intégration socioéconomique pourrait s'en trouver renforcé.

À l'opposé, l'absence d'organismes locaux d'intégration peut créer un sentiment de frustration ou de mécontentement chez ces femmes. Celles-ci se sentent abandonnées à elles-mêmes. Elles ont l'impression qu'on ne s'intéresse pas à elles, puisque rien n'est prévu pour leur prise en charge. Il leur est alors difficile d'obtenir

des informations en cas de besoins familiaux, personnels ou socio-économiques. Une telle situation est susceptible d'affecter leur état d'intégration, de ramollir leurs ambitions, aspirations profondes, et par conséquent, d'atténuer leur sentiment d'intégration socioéconomique.

Il importe de signaler que le concept de développement durable intègre aussi le développement économique et social. A Buyo, les femmes, de manière générale, travaillent sur des lopins de terres qui leur sont octroyés par leur époux. Elles n'ont pas droit à la propriété. Ce sont généralement des parcelles dont la dimension ne correspond pas toujours à ce qu'elles auraient souhaité. Pour celles qui les louent à d'autres propriétaires, la sécurité sur les parcelles n'est pas toujours garantie: celles-ci pouvant être retirées à tout moment selon leurs propres dires. C'est dans cette atmosphère que certaines femmes s'improvisent commerçantes, productrices ; mais arrivent difficilement à écouler leurs marchandises.

Les résultats d'entretiens semi-dirigés réalisés auprès de 49 femmes de Buyo, font ressortir un certain nombre de difficultés qu'elles rencontrent :

- saturation du marché et absence d'acheteurs.
- méventes des produits récoltés, absence d'un véritable marché
- manque d'infrastructures routières, de véhicules, état piteux ou délabré des pistes rurales existantes,
- absence totale de la participation des femmes dans les prises de décision tant en ville qu'au village.
- absence totale de structures financières de soutien.

La réelle difficulté de ces femmes est le manque d'accès aux ressources complémentaires telles que les crédits, et pourtant, ceux-ci participent à l'augmentation de leur production agricole, au développement d'activités génératrices de revenus, au contrôle des moyens de production, à la gestion même des ressources naturelles et par conséquent, à la sécurité alimentaire dont elles sont responsables au sein du groupe domestique [3], gage de la lutte contre la pauvreté féminine et donc du développement durable.

Ne bénéficiant dans leur grande majorité, de formation, d'encadrement et encore moins de fonds de soutien, la plupart des femmes de Buyo ne peuvent développer des activités économiques rentables; leur revenu mensuel est estimée à 33 500 fcs pour les plus chanceuses, alors que le SMIG en Côte d'Ivoire en 2005 est de 36 607 F CFA. La non-participation des femmes à la prise de décisions constitue pour elles, un facteur essentiel de démotivation. Elles sont moins impliquées dans les structures décisionnelles même en milieu urbain. C'est un facteur limitant à l'intégration des femmes dans le tissu socioéconomique.

Cette situation des femmes fait naître en elles le sentiment d'exclusion. Elles ne se sentent pas concernées par les activités entreprises, même si ces actions les concernent. Ces femmes ont le sentiment d'être délaissées, abandonnées; selon elles : « ici, personne ne vient vers nous pour nous écouter, nous aider ou nous proposer des projets, qui pourraient nous procurer un peu d'argent. Nous ne sommes au courant de rien ». Ces propos sont régulièrement tenus par les enquêtées lors des entretiens.

A ce propos, les femmes n'ont pas accès aux médias d'information, compte tenu du faible taux d'alphabétisation et de communication. Notre échantillonnage nous indique que leurs sources d'information, pour la plupart, proviennent moins de la radio communautaire, mais plutôt des communications interpersonnelles (la bouche-à-oreille) et des tournées de sensibilisation.

III- DISCUSSION

La participation des femmes à la prise de décisions constitue pour elles un facteur essentiel de motivation.

Par définition, participer, c'est l'action de prendre part à quelque-chose ou à une activité. C'est se sentir impliqué, concerné par une action. Participer, c'est également s'exprimer, traduire aux autres ses difficultés, ses angoisses, ses besoins, ses attentes. C'est une manière de partager avec les autres, de se savoir pris en compte, écouté par ces derniers. Ce processus apparaît essentiel pour les femmes de Buyo, car constitue un facteur essentiel de leur intégration socioéconomique.

En revanche, la non-participation des femmes fait naître en elles le sentiment d'exclusion. Elles ne se sentent pas concernées par les activités entreprises, même si ces actions les concernent. Ces femmes ont le sentiment d'être délaissées, abandonnées ; « ici, personne ne vient vers nous pour nous écouter, nous aider ou nous proposer des projets, qui pourraient nous procurer un peu d'argent. Nous ne sommes au courant de rien ». Ces propos sont régulièrement tenus par les enquêtées lors des entretiens.

De nos jours, les stratégies de développement reposent sur le principe d'une approche participative surtout au niveau communautaire. C'est principalement le cas des femmes dans les processus de développement.

Selon Duncan [4] (1999), la capacité des femmes à entreprendre des activités génératrices de revenus, dépend aussi de leur participation au processus de prises de décisions à tous les niveaux. La participation est, selon Momodou [5] (1995), une implication active dans le processus de prise de décision et le droit de se prononcer sur les activités et programmes de développement prioritaires. De ce point de vue, la participation entraîne l'implication des différents acteurs sociaux à la mise en œuvre des décisions et actions ainsi que la jouissance des résultats. Or, les femmes rurales rencontrent beaucoup d'obstacles socioculturels au niveau des communautés pour leur intégration aux instances de prises de décisions et aux structures de gouvernance, à cause des comportements régressifs des pouvoirs traditionnels à leur égard (Savané et Ly Niang, [6]1986), des pressions culturelles, religieuses et familiales ajoute Blumberg [7] (1992). Le manque de capacité à la responsabilité sociale et économique (certains hommes refusent que leur femme travaille ou occupe des postes de responsabilité) constituent un frein énorme à la responsabilisation de la femme rurale, malgré les qualités naturelles de bon nombre de femmes (F.V.T.M., [8] 2003).

Les femmes sont souvent sous représentées mêmes dans les structures gouvernementales. Leur influence dans les processus de prise de décisions reste alors limitée (Tableau 5).

Toutefois, lorsque cette possibilité leur est donnée, elles y participent activement par la pertinence de leurs idées et leurs interventions, et se sentent utiles. Elles s'impliquent alors sans calcul dans le développement économique et social de leur localité, à laquelle elles se sentent parfaitement intégrées.

L'absence ou l'insuffisance de participation des femmes aux instances de prise de décisions est manifeste tant au niveau local, régional que national.

Or, nul n'ignore que la représentation des femmes au niveau local, dans les comités villageois de développement ou même dans les conseils, par exemple est déterminante, en matière d'allocation et d'utilisation de terre. Leur absence de ces structures ou instances a aussi de sérieuses conséquences sur la prise de décision concernant la répartition aussi des ressources.

Pour Munyua [9] (2000), l'absence de participation des femmes à la prise de décision et à la formulation des politiques entrave le développement du secteur agricole et se traduit au plus haut niveau par un manque d'intérêt pour la plupart des grands enjeux ayant une incidence sur les conditions de vie. C'est pourquoi, selon FIDA [10] (1989, p.3), tous doivent s'inspirer des paroles de Julius Nyerere, ancien président de la Tanzanie, qui disait en 1987: « tout le monde sait que sur une jambe, personne ne va très loin ni très vite. Alors, comment peut-on espérer que la moitié de la population parvienne à développer le pays ? Pourtant, c'est ce qui se passe en réalité, les femmes sont généralement laissées pour compte lorsqu'on discute des besoins en matière de développement ». Ainsi, la mise en œuvre efficace de programmes d'éradication de la pauvreté et de gestion durable de l'environnement requiert une analyse de la parité homme-femme [11] et PNUE [12] (2006).

IV. CONCLUSION

De l'analyse de ces résultats il ressort que :

1-Les femmes des localités pourvues de structures ou d'organismes d'intégration locaux ont un score d'intégration économique et sociale plus élevé. Dans les localités où de telles structures n'existent pas, les femmes sont désorganisées et sont moins intégrées dans les activités socioéconomiques.

2- Les femmes qui participent fréquemment aux instances de prise de décision locales se sentent mieux intégrées que celles qui y participent occasionnellement ou jamais. Toutefois, il faut relever l'existence des barrières sociales liées aux valeurs culturelles, sociales et économiques interdépendantes, qui conditionnent :

- la perception institutionnelle du rôle même de la femme de Buyo dans la vie économique,
- ses rapports avec les hommes,
- son accès aux facteurs de production (terre, crédit, encadrement technique etc.).

Pour un développement durable, il faut militer en faveur de la levée des contraintes au développement socioéconomique de la femme.

Il faut œuvrer pour la participation communautaire, c'est-à-dire sur l'approche participative intégrant la participation des femmes au programme et projet de développement.

Cette étude vise, surtout, un changement de comportement tant au niveau des populations que des autorités de la région, en vue de l'intégration franche de la femme dans le processus de développement durable dans l'espace Buyo.

Elle recommande pour un développement durable, qu'il faut tendre vers une intégration de l'équité entre les sexes aux politiques de l'environnement. Ce mode de développement recommanderait plutôt une perspective de développement prenant en compte l'équité entre les sexes, imprégnée de l'engagement de modifier les valeurs culturelles et la division du travail selon les sexes, afin d'atteindre dans un proche avenir une situation où les hommes et les femmes partageront le pouvoir et le travail dans la gestion et le contrôle d'écosystèmes fragiles.

REFERENCES

- [1] PNUE (2004), Les femmes et l'environnement, Publication PNUE, Série politique générale, Nairobi, 116 p.
- [2] N'TAIN Yemou Jeanne (2006), Rôle des femmes dans l'espace Buyo : étude de l'intégration économique et sociale des femmes de la commune de Buyo (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat de l'Université d'Abobo-Adjamé, option Politique et Environnement, Abidjan, 292 p.
- [3] FIPA (1999) : Journée mondiale de la femme rurale : Donner du Crédit aux femmes rurales, FIPA. Ou : <http://www.rural-womens-day.org/themef.html#part1>, Consulté en 2006.
- [4] Duncan B. (1999), Legal framework enabling the promotion of women's income generating activities : synopsis of the situation in the different African regions. CTA, Athènes, 20 p.
- [5] Momodou N. (1995), Questions liées aux relations entre les hommes et les femmes et à la participation effective dans le secteur pêche, Département des pêches, F.A.O, Rome, 19 p.
- [6] Savané M .A et Ly Niang O. K (1986), Femmes et développement en Afrique de l'Ouest : Incidences de la modernisation de l'agriculture sur le statut des femmes au Sénégal, UNRISD, Genève, pp.129-199.
- [7] Blumberg (1992), African women in agriculture: farmers, students, extension agents, chiefs, Winrock International Institute for Agricultural Development, Morrilton (Arizona), development studies paper , 43 p.
- [8] F.V.T.M. (2003), Pour un meilleur accès des femmes rurales à la terre et à l'eau : Ressources fondamentales de la souveraineté alimentaire. Résolution de l'atelier national de la fédération des femmes rurales Malagasy, Antananarivo, 13-14 Octobre, 9 p. <http://www.rural-womens-day.org/madagascar.html>. Consulté en 2005.
- [10] FIDA (1989), Women: the roots of rural development, FIDA, Rome, 22p.
- [11] OCDE (2002), Liens entre pauvreté, environnement et égalité homme-femme, tiré à part des dossiers du CAD 2001, volume 2, n°4, 101 p.
- [12] PNUE (2006), L'égalité entre les hommes et les femmes et l'environnement: rapport intérimaire sur l'application de la décision 23/11, Rapport du Directeur exécutif, 9 p.